CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** ACTI – Association canadienne de la technologie de l'information

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Services financiers et sujets d'ordre financier

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Accélérer la cadence du Plan d'action du Canada sur le capital de risque. L'ACTI a très bien accueilli l'annonce faite dans le cadre du budget de 2012 d'une somme de 400 millions de dollars affectée au capital de risque et elle appuie la sage décision de tirer parti de cet argent dans un fonds considérablement plus large. Toutefois, le processus visant à permettre de trouver des partenaires et d'entreprendre des placements prend énormément de temps. Entre-temps, le secteur du capital de risque retient toujours son souffle en attendant la mise en œuvre du plan d'action et le financement par capital de risque dans l'ensemble des secteurs n'a jamais été aussi bas.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

autre montant : précisez 400 millions $ (budget 2012

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Dans le budget de 2013, on a signalé la fin de la participation du gouvernement fédéral aux fonds d'investissement des travailleurs, qui constituaient l'une des rares possibilités offertes aux entreprises canadiennes en matière de sources d'investissement. Cette situation, conjuguée à la cadence délibérée du Plan d'action sur le capital de risque, a créé un environnement des plus difficiles pour les entreprises qui recherchent du financement.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Le secteur du capital de risque et les nouvelles entreprises du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) et d'autres secteurs axés sur le savoir.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

La mise en application le plus tôt possible du Plan d'action du Canada sur le capital de risque aidera à s'assurer que la prochaine génération d'entreprises canadiennes de technologie figurant parmi les meilleures au monde trouveront le capital nécessaire pour assurer leur croissance au Canada.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Apporter des ajustements aux mesures qui ont été introduites dans le budget de 2012 et mises en œuvre en janvier 2013, qui nuisent et portent préjudice aux exécutants en recherche et développement au Canada, en accroissant de 15 à 17 % le taux d'imposition des soldes des comptes de l'impôt des dépenses admissibles de RS&DE ou rendre à nouveau les dépenses en capital de R et D admissibles à titre de dépenses de RS&DE, ou les deux.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

autre montant : précisez

150 millions $

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Les changements mis en œuvre en janvier 2013 réduiront les réclamations de RS&DE d'environ 300 millions de dollars d'ici la fin de 2013. Entre-temps, le déploiement de mesures directes pour appuyer l'innovation et la commercialisation en est à la phase de consultation et la mise en œuvre d'initiatives de financement majeur ne se fera probablement pas avant une date assez tardive en 2014. L'intention exprimée par le gouvernement dans le budget de 2012 et réaffirmée dans le budget de 2013 est de créer des emplois à valeur ajoutée grâce à l'innovation. Le rétablissement, dans une certaine mesure, des crédits d'impôt en RS&DE permettra d'obtenir ce résultat.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

La collectivité des entreprises œuvrant dans le secteur de la R et D, plus précisément les grandes entreprises qui sont rattachées à des regroupements canadiens de R et D.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Trois cents (300) millions de dollars provenant du programme de RS&DE correspondent à environ 2 000 emplois bien rémunérés en 2013. Un ajustement des réductions de la valeur en RS&DE aiderait à assurer le maintien en poste tout en fournissant des ressources suffisantes pour les mesures directes annoncées visant à encourager l'innovation et la commercialisation.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Élaborer une campagne soutenue pour remédier au rendement défaillant du Canada en matière de productivité, en mettant l'accent sur une utilisation accélérée, dans l'ensemble de l'économie, de la technologie qui améliore la productivité, notamment les TIC.

Les entreprises canadiennes continuent d'investir moins d'argent dans la technologie permettant d'accroître la productivité, comparativement à leurs homologues aux États-Unis. Le taux actuel d'investissement en TIC par travailleur au Canada correspond à 53 % de celui des États-Unis. Dans le budget de 2013, l'application du taux de 50 % de la déduction pour amortissement selon la méthode linéaire pour les investissements dans les machines a été prolongée sans tenir compte des catégories des TIC. Un plan de communications constituerait une solution de rechange à la déduction pour amortissement accéléré (DPAA).

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

autre montant : précisez

de 20 à 400 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Recettes générales... diverses options existent, qui vont du traitement fiscal visant à encourager l'adoption des TIC (DPAA) à un plan de communications soutenues coûtant des dizaines de millions de dollars chaque année.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Ce sont les entreprises canadiennes, plus précisément les PME, qui bénéficieraient d'une communication soutenue quant au sujet des avantages technologiques permettant d'accroître la productivité.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Le parrainage par le gouvernement de la question de la productivité permettrait enfin de s'attaquer à un défi économique qui nuit depuis longtemps à la prospérité future du Canada. L'adoption d'une technologie à la fine pointe dans la fonction publique (par l'entremise du SCC) réduira considérablement les dépenses consacrées aux TI au sein du gouvernement fédéral. Aussi, l'adoption de nouvelles technologies dans le secteur privé améliorera l'efficacité ce qui aura pour effet de stimuler la concurrence globale et le rendement économique.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

De plus, l'ACTI appuie la demande de financement de 180 millions de dollars sur 3 ans pour l'Inforoute Santé du Canada. Alors que l'industrie des TIC dans le domaine de la santé au Canada gagne en maturité, un leadership soutenu de l'Inforoute Santé du Canada devient de plus en plus important. L'industrie, par exemple, estime actuellement la normalisation et la certification des fournisseurs comme étant primordiales afin de permettre à ces entreprises d'assurer leur concurrence et leur capacité immédiate à exporter, et l'appui de l'Inforoute est essentiel dans le cadre de ce processus.

Nous recommandons aussi un support accru en matière de services pour faciliter l'entrée initiale des entreprises canadiennes sur les marchés internationaux. Des programmes dispensés par le MAECI, tels que le Service des délégués commerciaux et le programme Opportunités mondiales pour les associations (OMA), qui offrent une aide financière aux associations qui mènent des activités dans le but d'améliorer leur capacité immédiate à exporter, ainsi qu'un soutien continu du travail d'Exportation et développement Canada, sont essentiels à la créations d'entreprises canadiennes. Cela est particulièrement vrai pour les entreprises canadiennes du secteur technologique qui jugent que le marché domestique est trop restreint pour assurer leur croissance.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.